



Un été  
en ville

Juillet-août 2022



Villeneuve  
d'Ascq

Une ville en mouvement

3-17 ans

Centres  
de loisirs

enfance  
jeunesse  
sport  
à thème

Inscriptions du 27 mai au 25 juin

villeneuedascq.fr /  Ville de Villeneuve d'Ascq



ALLOCATIONS  
FAMILIALES

Caf  
du Nord

# ÉDITO

Cet été, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la ville accueilleront à nouveau nos enfants et nos jeunes âgés de 3 à 17 ans. Notre ambition, les recevoir dans de véritables lieux de socialisation, de détente et de découverte où ils pourront créer, tester, s'amuser, s'initier à différentes activités tout en respectant leur rythme, leurs besoins et leurs attentes.

Notre souci est de répondre aux besoins pédagogiques et éducatifs de l'enfant et du jeune dans un environnement sécurisé et encadré par des directeurs et animateurs compétents et professionnels. Tout cela pour que vos enfants passent de bonnes vacances pleines de découvertes.

Notre politique tarifaire continuera de garantir l'accessibilité à tous, favorisant ainsi le vivre-ensemble et la rencontre, socle de tous nos dispositifs municipaux. Cette année nous mettons en place un nouveau centre thématique intitulé « les génies de la lumière » où vos enfants apprendront à peindre avec la lumière. Nous souhaitons un très bel été à tous nos jeunes villeneuvois dans nos centres de loisirs. Qu'ils y passent de bonnes vacances et en gardent de très beaux souvenirs.

Très bel été à Villeneuve d'Ascq !

Gérard CAUDRON  
Maire de Villeneuve

Farid OUKAID  
Adjoint au Maire délégué aux sports  
et ALSH petites vacances et vacances

Alizée NOLF  
Conseillère municipale  
déléguée à la Jeunesse

# SOMMAIRE

	Page
Fonctionnement et modalités d'inscription	3-4
Calendrier des centres de loisirs	5-6
Centres de loisirs maternels	7
Centres de loisirs élémentaires	8
Centre « Nature et déplacements »	9
Centre « Apprentis cinéastes »	9
Centre « L'art en folie »	10
Centre « Culture danse »	10
Centre « Les génies de la lumière »	10
Centres sportifs	11-12
Centres de loisirs jeunesse	13
Tarifs	14-15

# FONCTIONNEMENT ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

## Quand et où s'inscrire ?

- o Dates d'inscriptions :
  - Villeneuvois : du 27 mai au 25 juin
  - Non-Villeneuvois : du 3 juin au 25 juin (selon les places disponibles)Uniquement pour les enfants scolarisés à Villeneuve d'Ascq ou dont l'un des parents travaille à Villeneuve d'Ascq (fournir une attestation du groupe scolaire ou de l'employeur).
- o En ligne sur le portail « Pouce et Puce »
- o À la régie centrale Pouce et Puce, à l'hôtel de ville : du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h30) et le samedi (9h à 12h)
- o En mairies de quartier Ascq, Cousinerie, Flers-Bourg et Flers-Breucq : du mardi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h30) et le samedi matin (8h30-12h)



Pour toute inscription en centres de loisirs, il est nécessaire de disposer d'un compte famille « Pouce et Puce » actualisé. Si tel n'est pas le cas, prenez contact avec la régie « Pouce et Puce » à l'hôtel de ville ou en mairies de quartier. Attention, le tarif maximum Villeneuvois ou non-Villeneuvois sera appliqué en cas de non mise à jour des ressources. Aucune régularisation du tarif ne pourra être effectuée après le paiement de l'inscription.

## Aspects médicaux

Pour tout traitement médical et régime alimentaire spécifique de l'enfant, il est impératif de contacter Mme Dive, au service Enfance (03 20 43 50 50) afin d'élaborer un Protocole d'accueil individualisé (PAI) et d'informer le ou la responsable du centre de loisirs.

Les documents suivants sont à remettre :

- La fiche sanitaire « rose » complétée avec la copie du carnet de vaccinations.
- Pour les centres sportifs, une attestation sur l'honneur de non contre-indication à la pratique sportive.

## Accueil des enfants en situation de handicap

Un des objectifs du projet éducatif de territoire de la Ville est de développer l'accès aux loisirs et vacances des enfants en situation de handicap, en privilégiant le partage d'activités avec des enfants de leur âge et ainsi vivre ensemble des vacances épanouissantes dans des lieux non spécialisés et ouverts à tous.

Pour tout accueil d'un enfant en situation de handicap, il est impératif de contacter Madame DIVE, au service Enfance (03 20 43 50 50) afin d'élaborer un protocole d'accueil Individualisé (PAI) et d'informer le ou le responsable du centre de loisirs.

## Restauration

Pour en bénéficier, l'enfant devra être en possession d'un compte famille « Pouce et Puce » (élément à préciser lors de l'inscription). La restauration est possible dans tous les centres de loisirs et obligatoire pour les centres sportifs et à thème.

## Premier jour de l'accueil de loisirs

Pour chaque enfant, vous devez :

- présenter la carte Pouce et Puce,
- établir un dossier administratif à transmettre auprès du responsable du centre,
- remplir une fiche sanitaire de liaison,
- fournir une autorisation(s) parentale(s) (sortie, photo, etc...),
- retirer un dossier d'inscription dans les structures jeunesse pour les accueils de loisirs proposés aux 11-17 ans,
- pour les centres sportifs: fournir une attestation sur l'honneur de non contre-indication à la pratique sportive, une tenue sportive sur lui et, pour les enfants de 5 ans et plus, le maillot et la serviette de bain.

## Fonctionnement différent selon les centres

- o **Enfance** : inscription à la semaine du 11 au 29 juillet et du 1er au 26 août. Journée de prévacances le vendredi 8 juillet : Accueil pour les enfants dont les deux parents travaillent (sur attestation d'employeur). Les modalités d'inscription seront diffusées prochainement par voie d'affichage et sur le site de la ville ; Journées de pré-rentre les 29, 30 et 31 août : Accueil pour les enfants dont les deux parents travaillent, sur présentation d'une attestation d'employeur. Les modalités d'inscription seront diffusées prochainement par voie d'affichage et sur le site de la ville.
- o **Jeunesse (11-17 ans)** : inscription à la semaine du 11 au 29 juillet et du 1 au 26 août, selon le quotient familial. Les structures sont ouvertes de 10h à 17h. Restauration possible sur place.
- o **Sport (6-17 ans)** : du 11 au 29 juillet et du 1 au 26 août, les centres sportifs accueillent vos enfants à la semaine de 8h30 à 17h avec restauration obligatoire.
- o **À thème (6-13 ans)** : inscription à la semaine du 11 au 29 juillet et du 1er au 26 août . Restauration obligatoire. Les centres « Les génies de la lumière », « nature et déplacement », « l'art en folie » et « culture danse » sont organisés par le service Enfance.  
Le centre « Apprentis Cinéastes » est organisé par l'OMJC .

— **Renseignements** : 03 20 43 50 50 ou villeneuvedascq.fr

- o Service Enfance : Accueil de loisirs et centres à thèmes
- o Pôle Sports : Pour les centres sportifs
- o Pôle Jeunesse : Pour les centres pré-ados/ados et centre apprentis cinéastes

# FONCTIONNEMENT ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

## Quels centres pour quels âges ?

Le centre d'affectation (maternel, élémentaire, pré-ados, ados) de votre enfant est déterminé en fonction de son âge et de l'établissement d'enseignement où il est scolarisé durant l'année 2021-2022.

Mon enfant a :

entre  
2 et 3 ans

6 ans

11 ans

14 ans

Il a moins  
de 3 ans  
et n'est pas  
scolarisé  
2021-2022  
=  
Contactez le  
service de la  
Petite Enfance

Il est scolarisé  
en maternelle  
2021-2022  
=  
Centre Maternel

Il est scolarisé  
en élémentaire  
2021-2022  
=  
Centre Élémentaire

Il est scolarisé  
au collège  
2021-2022  
=  
Centre pré-ados

Choix laissé  
à la famille  
=  
Centre pré-ados  
ou ados

## Infos Covid-19

Les centres de Loisirs appliqueront les mesures sanitaires du protocole en vigueur.

De plus, la ville se réserve le droit de modifier cette offre de loisirs en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des directives gouvernementales.

# CALENDRIER DES CENTRES DE LOISIRS - JUILLET

QUARTIER	TRANCHE D'ÂGE	CENTRE DE LOISIRS	ADRESSE	CONTACT	CAL Matin	CAL Soir
Ascq	3-11 ANS	Curie	CAL Pierre et Marie Curie, Rue de l'abbé Lemire	03 20 64 02 12	N	O
	8-13 ANS	Nature et déplacements	Maison des Enfants Curie, rue Jean Delattre	07 62 20 52 96	N	O
	6-11 ANS	Debruyne	rue Jean Delattre	03 20 41 38 32	N	N
Sart-Babylone	3-11 ANS	Jean Jaurès	CAL Jean Jaurès, rue Jean Baptiste Bonte	03 20 98 32 74	O	O
	3-6 ANS	La Fontaine	CAL La Fontaine, rue de Babylone	03 20 72 32 66	N	O
	6-11 ANS	Molière	avenue de Paris	06 66 01 73 96	N	N
Cousinerie	3-6 ANS	Carrousel	CAL Carrousel, rue des Comices	03 20 91 92 64	O	O
	6-11 ANS	Carrousel	École élémentaire Paul Cézanne, Place Cadet-Rousselle	07 62 20 52 87	O	O
	3-11 ANS	Calmette	CAL Calmette, rue de la Contrescarpe	03 20 05 04 02	N	O
	6-11 ANS	Cerdan	rue des Comices	03 20 05 47 14	N	N
Flers-Bourg-Château	3-11 ANS	Charlie Chaplin	CAL Chaplin, avenue Champollion	03 20 67 22 73	O	O
	3-11 ANS	Paul Fort	CAL Paul Fort, rue de Florence	03 20 33 09 85	N	O
	6-11 ANS	Culture Danse	CAL Chateaubriand, rue de Fives	03 20 91 18 23	N	O
	13-15 ANS	Apprentis cinéastes	Ferme d'en Haut, rue Jules Guesde	03 20 61 01 46	N	N
Hôtel-de-Ville	3-11 ANS	Valentin	CAL Valentin, rue Simone Veil	03 20 91 27 98	O	O
	3-11 ANS	Verlaine	École Verlaine, rue Vermeer	03 20 05 58 31	N	O
Pont-de-Bois	3-11 ANS	Bossuet	CAL Bossuet, Place de la Basoche	03 20 05 50 38	N	O
	11-17 ANS	Pont-de-Bois	place Léon Blum	03 20 05 53 85	N	N
	11-17 ANS	Vérin	rue Breughel	03 20 91 72 78	N	N
Prés	3-11 ANS	Mendès France	CAL Mendès France, rue du Petit Pont	03 20 47 35 50	O	O
	8-12 ANS	Les Génies de la lumière	École élémentaire Picasso, rue du Pavé bleu	07 62 20 53 04	N	O
Poste-Annappes-Résidence	3-6 ANS	Boris Vian	CAL Boris Vian, rue Corneille	03 20 91 97 87	N	O
	3-11 ANS	Mermoz	CAL Mermoz, rue des Ormes	03 20 91 44 90	O	O
	11-17 ANS	Dorémi	rue Offenbach	03 20 91 46 48	N	N
Triolo	3-11 ANS	Augustin Thierry	allée de la Tarentelle	03 20 91 28 17	N	O
	6-11 ANS	Tamise	allée de la Tamise	06 66 05 42 52	N	N

# CALENDRIER DES CENTRES DE LOISIRS - AOÛT

QUARTIER	TRANCHE D'ÂGE	CENTRE DE LOISIRS	ADRESSE	CONTACT	CAL Matin	CAL Soir
Ascq	3-11 ANS	Curie	CAL Pierre et Marie Curie, rue de l'abbé Lemire	03 20 64 02 12	N	O
Sart-Babylone	3-11 ANS	La Fontaine	CAL La Fontaine, rue de Babylone	03 20 72 32 66	N	O
	6-11 ANS	Molière	avenue de Paris	06 66 01 73 96	N	N
Cousinerie	6-11 ANS	L'art en folie	CAL Carrousel, rue des Comices	03 20 91 92 64	N	O
	3-11 ANS	René Clair	CAL René Clair, rue Carpeaux	03 20 05 59 04	O	O
Flers-Bourg-Château	3-11 ANS	Charlie Chaplin	CAL Charlie Chaplin, avenue Champollion	03 20 67 22 73	O	O
	3-11 ANS	Châteaubriand	CAL Chateaubriand, rue de Fives	03 20 91 18 23	N	O
	3-11 ANS	Paul Fort	CAL Paul Fort, rue de Florence	03 20 33 09 85	N	O
Hôtel-de-Ville	3-11 ANS	Valentin	CAL Valentin, rue Simone Veil	03 20 91 27 98	O	O
	11-17 ANS	Vérin	rue Breughel	03 20 91 72 78	N	N
Pont-de-Bois	11-17 ANS	Pont-de-Bois	place Léon Blum	03 20 05 53 85	N	N
	6-11 ANS	ESUM	allée de la Frange	03 20 05 13 30	N	N
Prés	3-11 ANS	Mendès France	CAL Mendès France, rue du Petit Pont	03 20 47 35 50	O	O
Poste-Annappes-Résidence	3-11 ANS	Louise de Bettignies	Ecole Louise de Bettignies, rue de Lille	07 61 76 54 81	N	O
	3-11 ANS	Mermoz	CAL Mermoz, rue des Ormes	03 20 91 44 90	O	O
	11-17 ANS	Dorémi	rue Offenbach	03 20 91 46 48	N	N
Triolo	3-11 ANS	Augustin Thierry	CAL Augustin Thierry, chemin de la Tarentelle	03 20 91 28 17	O	O

# Centres de Loisirs Enfance MATERNELS

3-6  
ans

Rêver, imaginer, créer, jouer,  
inventer, expérimenter !

- Nombre de places limité
- Dates :
  - du 11 au 29 juillet
  - du 1<sup>er</sup> au 26 août
- Horaires :
  - CAL Matin (de 7h à 8h30) : uniquement pour les parents qui travaillent (attestation d'employeur à fournir) et uniquement dans certaines structures (Mermoz, Augustin Thierry, Mendès France, Jean Jaurès, Charlie Chaplin, Valentin et Carrousel en juillet ; René Clair, Charlie Chaplin, Verlaine, Mermoz, Augustin Thierry, Mendès France en août)
  - Journée : de 8h30 à 17h
  - CAL soir (de 17h à 18h30) : tous les centres sont ouverts en CAL soir, uniquement pour les parents qui travaillent (attestation d'employeur à fournir).
- Dossier à remplir auprès de la direction du centre.

Pour garantir un accueil de qualité ainsi que la sécurité des enfants, tous les centres ont des capacités d'accueil et un nombre de places limité. Si vous n'obtenez pas de place dans la structure de votre choix, vous serez orientés, lors de l'inscription en mairie, vers un autre centre.

Les centres maternels sont des lieux d'éveil, de divertissement, de convivialité et d'apprentissage de la vie collective. Les animateurs favorisent l'épanouissement des enfants, l'autonomie, la socialisation à travers une multitude de jeux et d'activités.

Un objectif commun : permettre la participation de chacun, le dialogue, dans le respect du rythme de l'enfant et de la prise en compte des différences.



- Nombre de places limité
- Dates :
  - du 11 au 29 juillet
  - du 1<sup>er</sup> au 26 août
- Horaires :
  - CAL Matin (de 7h à 8h30) : uniquement pour les parents qui travaillent (attestation d'employeur à fournir) et uniquement dans certaines structures (Mermoz, Augustin Thierry, Mendès France, Jean Jaurès, Charlie Chaplin, Valentin, et Carrousel en juillet ; René Clair, Charlie Chaplin, Verlaine, Mermoz, Augustin Thierry, Mendès France en août)
  - Journée : de 8h30 à 17h
  - CAL soir (de 17h à 18h30) : tous les centres sont ouverts en CAL soir, uniquement pour les parents qui travaillent (attestation d'employeur à fournir).
- Un dossier est à remplir auprès de la direction du centre.

## L'accès aux loisirs et aux vacances pour TOUS

Les centres élémentaires sont l'occasion de s'exprimer, développer sa curiosité, être avec les autres, jouer, se dépenser et de faire de nouvelles rencontres !

Les animateurs ont prévu des projets d'animation autour de thèmes variés ainsi que de nombreuses activités au choix à découvrir tout au long de l'été. Jeux, activités sportives et ludiques, excursions, mini-camps, grands jeux, piscine, etc sont déjà au programme.





# Centres à thèmes

## NATURE & DÉPLACEMENTS

- Effectif : 40 places
- Dates : du 11 au 29 juillet, inscription à la semaine
- Lieu : Maison des Enfants, rue Jean Delattre
- Horaires :
  - Journée : de 8h30 à 17h
  - Possibilité de CAL soir (de 17h à 18h30) : uniquement pour les enfants scolarisés en élémentaire en 2021/2022, dont les parents travaillent (dossier de renseignements et attestation d'employeur).
- Restauration obligatoire
- Participation obligatoire au camping du 19 au 22/07
- Avoir un vélo et savoir bien rouler (et sans roulettes)
- Avoir un casque, un sac de change et un sac à dos

## Découverte à vélo

Avec ton vélo, tu découvriras la ville et la campagne qui t'entourent.

8-13  
ans



L'esprit d'équipe sera ton meilleur atout : tout seul, on va vite mais ensemble on va loin ! Recharge tes batteries car tu auras besoin d'énergie pour les jeux et les énigmes à résoudre. Respect de la nature, développement durable, biodiversité, camping, tri des déchets...Voilà ton objectif ! Viens avec nous vivre cette aventure de 3 semaines à la Maison des Enfants (à côté du CAL Pierre et Marie Curie) pour découvrir, construire ou expérimenter cette aventure unique. Attention, la règle N°1 est de t'amuser, jouer, rigoler et surtout pédaler.

## APPRENTIS CINÉASTES

- Effectif : 21 places
- Dates : du 11 au 22 juillet
- Inscription pour la quinzaine obligatoirement
- Lieu: Ferme d'en Haut, rue Jules Guesde
- Horaires : de 9h à 17h
- Restauration obligatoire

## Silence, ça tourne : Action !

13-15  
ans

Tu rêves de faire du cinéma, d'être acteur/actrice, réalisateur/réalisatrice ou technicien/technicienne ? Tu aimes l'improvisation et faire du théâtre.

Viens au centre Apprentis Cinéastes et participe à la réalisation de courts-métrages et à la mise en scène d'un spectacle.

INSCRIPTION A LA QUINZAINE et CANTINE OBLIGATOIRE

CONTACT : OMJC - 03.28.80.54.22 / [video@omjc-info.fr](mailto:video@omjc-info.fr)

# Centres à thèmes

LES GENIES DE LA LUMIERE

8-12  
ans

**NOUVEAU**

- Effectif : 40 places
- Dates : **du 11 au 29 juillet**
- Lieu : Ecole Picasso
- Inscription à la semaine
- Restauration obligatoire
- Possibilité d'un accueil en CAL soir au CAL Mendès France pour les enfants scolarisés en élémentaire en 2021/2022 dont les parents travaillent (de 17h à 18h30 sur attestation d'employeur)

## Deviens un génie de la lumière !

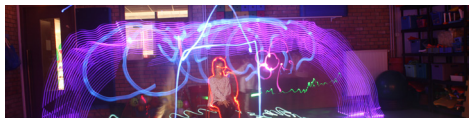
Cet été nous te proposons de passer des vacances exceptionnelles à Villeneuve d'Ascq !

Nous allons te faire découvrir des techniques mystérieuses de « Light Painting ».

Mais qu'est ce que c'est ?

Il s'agit de technique photo où tu peux peindre avec de la lumière ; Etrange... et intrigant n'est ce pas ?

Lors de ces vacances, nous te proposons de devenir un génie de la lumière, un maître de la discipline lumineuse.



CULTURE DANSE

6-11  
ans

- Effectif : 40 places
- Dates : **du 11 au 29 juillet**,
- Lieu : CAL Chateaubriand, rue de Fives
- Inscription à la semaine, présence obligatoire sur la semaine d'inscription
- Restauration obligatoire
- Horaires :
  - Présence à la journée obligatoire : de 8h30 à 17h
  - Possibilité de CAL soir au CAL Paul Fort (de 17h à 18h30) : uniquement pour les enfants dont les parents travaillent (dossier de renseignements et attestation d'employeur).

## Reggaeton, Bachata, Comédie musicale : une semaine, un thème !

Si tu aimes danser, chanter, te mettre en scène, alors on t'attend pour te faire vibrer au rythme des notes endiablées de notre centre « Culture Danse ».

Si tu aimes bouger ton corps et danser sur le dancefloor, rejoins nous dans un super décor et crée toi des souvenirs en or !



L'ART EN FOLIE

6-11  
ans

- Effectif : 40 places
- Dates : du **1<sup>er</sup> au 26 août**
- Lieu : CAL Carrousel, rue des Comices
- Inscription à la semaine
- Restauration obligatoire
- Horaires :
  - Journée : de 8h30 à 17h
  - Possibilité de CAL soir (de 17h à 18h30) : uniquement pour les enfants dont les parents travaillent (dossier de renseignements et attestation d'employeur).

## Voyager à travers l'art

Tu as entre 6 et 11 ans ? Tu as l'esprit critique ? Tu aimes le beau et l'insolite ainsi que l'histoire et la découverte ? Viens voyager avec nous !

À travers « L'art en folie », nous allons découvrir ensemble l'histoire de l'art grâce à des activités manuelles, des jeux culturels et des animations qui te permettront de développer ton sens critique et de comprendre de façon ludique les artistes.



# Centres sportifs • JUILLET

6-11  
ans

ÉLÉMENTAIRES

11-17  
ans

PRÉ-ADOS ET ADOLESCENTS

## Un été 2021 très sportif à Villeneuve d'Ascq !

Vos enfants vivront ensemble des vacances épanouissantes, en partageant des pratiques sportives riches et variées. Au programme : activités ludiques sous forme d'initiations, de stages et de grands jeux sportifs. L'occasion de faire des rencontres et de découvrir diverses pratiques sportives : collectives (basket, handball ...), athlétiques, aquatiques, gymniques (accro-gym ...), artistiques, de raquettes (badminton, tennis de table ...), jeux d'oppositions et de pleine nature (courses d'orientation, vélo ...).

- Dates : du 11 au 29 juillet
- Horaires : de 8h30 à 17h
- Restauration obligatoire
- Nombre de places limité



CENTRE	ADRESSE	QUARTIER	CONTACT
Molière	Avenue de Paris	Babylone	06 66 01 73 96
Tamise	Allée de la Tamise	Triolo	06 66 05 42 52
Cerdan	Rue des Comices	Cousinerie	03 20 05 47 14
Debruyne	Rue Jean Delattre	Ascq	03 20 41 38 32

- Dates : du 11 au 29 juillet
- Horaires : de 8h30 à 17h
- Restauration obligatoire
- Nombre de places limité

CENTRE	ADRESSE	QUARTIER	CONTACT
Vérin	Rue Breughel	Pont-de-Bois	03 20 91 72 78

# Centres sportifs • AOÛT

6-11  
ans

ÉLÉMENTAIRES



- Dates : du 1<sup>er</sup> au 26 août
- Horaires : de 8h30 à 17h
- Restauration obligatoire
- Nombre de places limité

CENTRE	ADRESSE	QUARTIER	CONTACT
ESUM	Allée de la Frange	Pont-de-Bois	03 20 05 13 30
Molière	Avenue de Paris	Babylone	06 66 01 73 96

11-17  
ans

PRÉ-ADOS ET ADOLESCENTS



- Dates : du 1<sup>er</sup> au 26 août
- Horaires : de 8h30 à 17h
- Restauration obligatoire
- Nombre de places limité

CENTRE	ADRESSE	QUARTIER	CONTACT
Vérin	Rue Breughel	Pont-de-Bois	03 20 91 72 78

Contact pour toute question: service des sports 03 20 43 50 50.

11-17  
ans

# Centres de loisirs jeunesse

- Effectif : 50
- Dates :
  - du 11 au 29 juillet
  - du 1<sup>er</sup> au 26 août
- Lieux : 2 accueils (pré-ados et ados) au choix :
  - Pont de Bois : place Léon Blum – tél. 03 20 05 53 85
  - Dorémi : rue Offenbach – tél. 03 20 91 46 48
- Horaires : 10h – 17h
- Le matin et le soir, les jeunes sont invités à se rendre sur le lieu d'activité par leurs propres moyens.

Des questions par rapport au fonctionnement de ces centres ?

Contactez le pôle Jeunesse par téléphone au 03 59 31 60 23, par mail à [jeunesse@villeneuvedascq.fr](mailto:jeunesse@villeneuvedascq.fr), ou rencontrez les animateurs dans les lieux d'accueil municipaux aux horaires d'ouverture hors vacances scolaires (mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h et mercredi et samedi de 14h à 19h).

Les centres de loisirs proposés aux 11-17 ans sont, pour les jeunes, des moments privilégiés pour découvrir et pratiquer des activités sportives et culturelles. Au programme : VTT, roller, piscine, théâtre d'impro, jeux en réseaux, séjours sous tente et sorties de loisirs (laser game, cinéma...).



# TARIFS DES CENTRES ÉTÉ 2022 • VILLENEUVOIS

Quotients		Tarifs applicables aux résidents Villeneuvois (1)	semaines de 5 jours - du 18 au 22/7 - du 25 au 29/7 - du 1 au 5/8 - du 5 au 12/8 - du 22 au 26/8	semaine de 4 jours - du 11 au 15/7 - du 16 au 19/08
Tranche 1	de 0,00 € à 3 240,99 €	1,00€	5,00€	4,00 €
Tranche 2	de 3 241,00 € à 3 960,99 €	1,20€	6,00€	4,80 €
Tranche 3	de 3 961,00 € à 4 680,99 €	1,40€	7,00€	5,60 €
Tranche 4	de 4 681,00 € à 5 400,99 €	1,60€	8,00€	6,40 €
Tranche 5	de 5 401,00 € à 6 120,99 €	1,80€	9,00€	7,20 €
Tranche 6	de 6 121,00 € à 6 840,99 €	2,00€	10,00€	8,00 €
Tranche 7	de 6 841,00 € à 7 560,99 €	2,20€	11,00€	8,80 €
Tranche 8	de 7 561,00 € à 8 280,99 €	2,40€	12,00€	9,60 €
Tranche 9	de 8 281,00 € à 9 000,99 €	2,60€	13,00€	10,40 €
Tranche 10	de 9 001,00 € à 9 720,99 €	2,80€	14,00€	11,20 €
Tranche 11	de 9 721,00 € à 10 440,99 €	3,00€	15,00€	12,00 €
Tranche 12	de 10 441,00 € à 11 160,99 €	3,20€	16,00€	12,80 €
Tranche 13	de 11 161,00 € à 11 880,99 €	3,39€	16,95€	13,56 €
Tranche 14	de 11 881,00 € à 12 600,99 €	3,58€	17,90€	14,32 €
Tranche 15	de 12 601,00 € à 13 320,99 €	3,77€	18,85€	15,08 €
Tranche 16	de 13 321,00 € à 14 040,99 €	3,96€	19,80€	15,84 €
Tranche 17	de 14 041,00 € à 14 760,99 €	4,15€	20,75€	16,60 €
Tranche 18	de 14 761,00 € à 15 480,99 €	4,34€	21,70€	17,36 €
Tranche 19	de 15 481,00 € à 16 200,99 €	4,48€	22,40€	17,92 €
Tranche 20	de 16 201,00 € à 16 920,99 €	4,62€	23,10€	18,48 €
Tranche 21	de 16 921,00 € à 17 640,99 €	4,76€	23,80€	19,04 €
Tranche 22	de 17 641,00 € à 18 360,99 €	4,90€	24,50€	19,60 €
Tranche 23	de 18 361,00 € à 19 080,99 €	5,04€	25,20€	20,16 €
Tranche 24	de 19 081,00 € à 19 800,99 €	5,18€	25,90€	20,72 €
Tranche 25	de 19 801,00 € à 20 520,99 €	5,32€	26,60€	21,28 €
Tranche 26	de 20 521,00 € à 21 240,99 €	5,46€	27,30€	21,84 €
Tranche 27	de 21 241,00 € à 21 960,99 €	5,60€	28,00€	22,40 €
Tranche 28	de 21 961,00 € à 22 680,99 €	5,74€	28,70€	22,96 €
Tranche 29	de 22 681,00 € à 23 400,99 €	5,88€	29,40€	23,52 €
Tranche 30	Plus de 23 400,99 €	6,02€	30,10€	24,08 €

(1) Sont considérés comme Villeneuvois les 2 membres d'un couple sous le régime de la garde alternée, dès lors que l'un des 2 parents réside à Villeneuve d'Ascq

Les tarifs tenant compte des revenus s'appliquent aux non-villeneuvois qui ont une activité professionnelle à Villeneuve d'Ascq ou dont les enfants sont repris à l'issue de l'école, du CAL ou des ALSH par un grand-parent, un oncle ou une tante villeneuvois.

Les non Villeneuvois qui ne rempliront pas au moins l'une de ces conditions se verront appliquer le tarifs «Extérieur à Villeneuve d'Ascq»

La base de calcul du quotient est le revenu fiscal de référence (ligne 25 du dernier avis d'imposition) divisé par le nombre de parts correspondant.

# TARIFS DES CENTRES ÉTÉ 2022 • NON-VILLENEUVOIS

Quotients		
Tranche 1	de 0,00 €	à 3 240,99 €
Tranche 2	de 3 241,00 €	à 3 960,99 €
Tranche 3	de 3 961,00 €	à 4 680,99 €
Tranche 4	de 4 681,00 €	à 5 400,99 €
Tranche 5	de 5 401,00 €	à 6 120,99 €
Tranche 6	de 6 121,00 €	à 6 840,99 €
Tranche 7	de 6 841,00 €	à 7 560,99 €
Tranche 8	de 7 561,00 €	à 8 280,99 €
Tranche 9	de 8 281,00 €	à 9 000,99 €
Tranche 10	de 9 001,00 €	à 9 720,99 €
Tranche 11	de 9 721,00 €	à 10 440,99 €
Tranche 12	de 10 441,00 €	à 11 160,99 €
Tranche 13	de 11 161,00 €	à 11 880,99 €
Tranche 14	de 11 881,00 €	à 12 600,99 €
Tranche 15	de 12 601,00 €	à 13 320,99 €
Tranche 16	de 13 321,00 €	à 14 040,99 €
Tranche 17	de 14 041,00 €	à 14 760,99 €
Tranche 18	de 14 761,00 €	à 15 480,99 €
Tranche 19	de 15 481,00 €	à 16 200,99 €
Tranche 20	de 16 201,00 €	à 16 920,99 €
Tranche 21	de 16 921,00 €	à 17 640,99 €
Tranche 22	de 17 641,00 €	à 18 360,99 €
Tranche 23	de 18 361,00 €	à 19 080,99 €
Tranche 24	de 19 081,00 €	à 19 800,99 €
Tranche 25	de 19 801,00 €	à 20 520,99 €
Tranche 26	de 20 521,00 €	à 21 240,99 €
Tranche 27	de 21 241,00 €	à 21 960,99 €
Tranche 28	de 21 961,00 €	à 22 680,99 €
Tranche 29	de 22 681,00 €	à 23 400,99 €
Tranche 30	Plus de 23 400,99 €	
Extérieurs à Villeneuve d'Ascq		

Tarifs applicables aux enfants ne résidant pas à Villeneuve d'Ascq (2)	semaines de 5 jours - du 18 au 22/7 - du 25 au 29/7 - du 1 au 5/8 - du 8 au 12/8 - du 22 au 26/8	semaine de 4 jours - du 11 au 15/7 - du 16 au 19/08
1,40€	7,00€	5,60€
1,90€	9,50€	7,60€
2,40€	12,00€	9,60€
2,90€	14,50€	11,60€
3,40€	17,00€	13,60€
3,90€	19,50€	15,60€
4,40€	22,00€	17,60€
4,90€	24,50€	19,60€
5,40€	27,00€	21,60€
5,90€	29,50€	23,60€
6,40€	32,00€	25,60€
6,90€	34,50€	27,60€
7,40€	37,00€	29,60€
7,90€	39,50€	31,60€
8,40€	42,00€	33,60€
8,90€	44,50€	35,60€
9,30€	46,50€	37,20€
9,70€	48,50€	38,80€
10,10€	50,50€	40,40€
10,50€	52,50€	42,00€
10,70€	53,50€	42,80€
10,90€	54,50€	43,60€
11,10€	55,50€	44,40€
11,30€	56,50€	45,20€
11,50€	57,50€	46,00€
11,70€	58,50€	46,80€
11,90€	59,50€	47,60€
12,10€	60,50€	48,40€
12,30€	61,50€	49,20€
12,50€	62,50€	50,00€
14,20€	71,00€	56,80€

(2) Sont considérés comme villeneuvois les 2 membres d'un couple sous le régime de la garde alternée, dès lors que l'un des 2 parents réside à Villeneuve d'Ascq.

Les non Villeneuvois qui ne rempliront pas au moins l'une de ces conditions se verront appliquer le tarifs «Extérieur à Villeneuve d'Ascq»

La base de calcul du quotient est le revenu fiscal de référence (ligne 25 du dernier avis d'imposition) divisé par le nombre de parts correspondant. nombre de parts correspondant.



**Villeneuve d'Ascq**  
*Une ville en mouvement*

villeneuedascq.fr/eteenville  
03 20 43 50 50

